



Mot du professeur Salim Daccache s.j., recteur de l'Université Saint-Joseph, lors de la remise des attestations de formation en médiation politique aux participants au séminaire sur la médiation politique, le samedi 14 juin 2014, au jardin du CSS.

En premier je tiens à vous saluer tous ici présents à cette cérémonie de remise des certificats de participation Mme la Directrice du CPM Johanna Hawari-Bourgély, Mme la Directrice de l'ISP Fadia Kiwan et les représentants des partis libanais, le PSP, FL, Futur, Tayyar, Marada, Kataeb, Hezbollah et autres représentants des forces politiques et civiques libanaises . Il se peut plutôt j'en suis sûr que cette formation à la médiation politique dans ses aspects de nécessité de dialogue et de négociation fut une réussite pour chacun et chacune de vous, puisque des attestations de participation active et d'assiduité fructueuse vont vous être délivrées tout de suite. Toutefois, et c'est un souhait plus que pieux, j'espère que ce qui représente une réussite sur le plan théorique et académique, ce qui n'est pas une chose banale, soit traduit sur le terrain politique libanais lui-même, au cœur même des problèmes les plus aigus et les plus délicats, surtout ceux qui concernent l'avenir de notre pays ainsi que les choix stratégiques que notre nation doit prendre pour sauver son identité et sa libanité et enracine ses choix historiques quant à la convivialité, la démocratie, le respect de la constitution et le bien-être de son peuple.

Je ne cherche pas à faire un discours politique. Toutefois je voudrai encore une fois souligner que si cette formation a pu être menée avec succès c'est bien sûr grâce au Centre professionnel de formation de l'USJ ainsi que grâce à l'Institut des sciences politiques et les différents intervenants qui sont venus avec leur science et leur expérience dans le domaine de la négociation et de la médiation évidemment non pas la négociation accompagnée par la menace d'un grand qui a entre les mains une carotte et un bâton mais la négociation qui est fondée sur le pouvoir de la parole humaniste qui doit tenir compte de sa force de persuasion et de prise en compte des intérêts des uns et des autres. J'ajoute qu'en plus du Centre et de l'Institut, l'investissement de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et celui de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) ont été décisifs pour faire donner à ce séminaire un

maximum d'objectivité et faire de lui un vrai évènement dans et pour la vie politique libanaise. Qu'ils soient remerciés de leur apport et de leur active participation, montrant ainsi un intérêt particulier à des solutions négociées pour les problèmes qui agitent notre pays.

Si j'ai encore un mot à dire, c'est au sujet d'une attitude ferme que je voudrais exprimer qui représente, je le pense, une ligne historique de notre Université. Cette attitude dit clairement que l'objectif de la médiation entre partis opposés ne doit pas être le partage d'un gâteau entre les partenaires et partis, mais que ceux-ci cherchent avant tout de mettre en place un Etat libéré des interventions partisans et des intérêts les plus particuliers qui mettent en cause les lois ainsi que le principe même de la citoyenneté, ayant comme objectif final le service de tous les citoyens et de tous les partis. C'est seulement de cette manière que nous pouvons dire que ce séminaire a atteint ses objectifs et qu'il mérite d'être réédité pour le bien de tous. Il se peut que l'institution d'un médiateur de la république vienne à renforcer cet état de droit, mais à lui seul il ne peut réaliser sa mission.

Je vous remercie !